



EDITORIAL



Vincent Hoffmann-Martinet

**Les vœux au plus près...**

Dire que le « temps passe trop vite » ou que « l'on ne voit pas le temps passer » consiste à sacrifier à l'usage de ce que Jacques Ellul nomma en 1966, dans un ouvrage désormais oublié mais, comme souvent chez lui, prophétique : « *L'exégèse des nouveaux lieux communs* ». Une année nouvelle commence et l'on mesure combien celle qui vient de s'achever fut riche en événements de toute sorte.

Entre un premier semestre que l'on peut aisément qualifier d'électoral et un second tout aussi facilement identifié comme présidentiel il n'y aura guère eu de repos et de calme. Ceci pour notre environnement politique, social, national. Au plan local on retiendra quelques législatives qui réservèrent leur lot de surprises et d'étonnements. Au point que les municipales qui s'annoncent, les 9 et 16 mars prochains attireront, plus que de coutume, projecteurs et lucioles médiatiques. J'en veux pour preuve les premières sollicitations qui nous parviennent et qui assureront, à n'en point douter, une visibilité accrue à notre établissement. Cette activité électorale frappa même notre établissement puisque c'est à cette occasion que l'on me confia la lourde responsabilité de m'asseoir dans le fauteuil de mes prédécesseurs, Claude Emeri, Pierre Sadran et Robert Lafore, en septembre dernier.

Pour autant, en ce qui concerne notre établissement, il est advenu un fait majeur au cours des derniers mois : Sciences Po Bordeaux s'est pleinement et sans réserve associé à la fondation du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) « Université de Bordeaux ». Le PRES représente pour un établissement comme le nôtre, un enjeu prioritaire. Appelé à en être membre

Suite en page 2 >>>

DOSSIER

## La fonction publique dans tous ses états

*Extension[S] publie, dans ce premier numéro de l'année 2008, le second volet du dossier consacré aux emplois publics. Après les métiers du service public accessibles « hors concours administratifs » (n°18), il s'agit de présenter aujourd'hui les filières permettant d'intégrer, comme agent titulaire, les différentes fonctions publiques. Si ce « grand corps » peut sembler « singulier » dans son fonctionnement, il se décline « au pluriel ».*



Il existe en France trois grandes fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière), qui emploient au total 5,2 millions de personnes\*, soit un salarié sur cinq. Près de la moitié appartient à la fonction publique de l'État (49 %), 31 % à la fonction publique territoriale et 20 % à la fonction publique hospitalière. Les différentes fonctions publiques ont vu leur statut géné-

ral unifié par la loi du 13 juillet 1983, chacune disposant de certaines spécificités. Les magistrats et les militaires sont, de leur côté, régis par un statut particulier. Les emplois des fonctions publiques sont répartis en trois catégories hiérarchiques, chaque catégorie étant elle-même constituée de nombreux corps correspondant généralement aux diverses filières des métiers.

Vous retrouverez dans nos pages intérieures la présentation des centres de préparation aux concours du secteur public de Sciences Po Bordeaux (CPAG, Prép'ÉNA, Préparation aux concours de l'enseignement), le témoignage d'enseignants et de fonctionnaires, ainsi que des données sur les différentes fonctions publiques et ses principales évolutions.

□ □ □ Suite en page 3 >>>

### Sommaire

La fonction publique dans tous ses états Pages **1/3/4/5**

Bordeaux, Paris, Vichy : une ambition bordelaise à la dérive Pages **6/7**

Anniversaire 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Association Sportive C'était l'année 68 Page **8**

Au rythme du monde : "Le Monde" à la une Page **9**

Rencontres : Des aires politiques Page **10**

Plus values : Les mousquetaires de l'Institut Page **11**

### et aussi...

CHRONIQUE : L'affaire des infirmières bulgares Page **2**

TRAJECTOIRE : BERNARD BOUCAULT Page **12**

EDITORIAL  
SUITE...

fondateur, le directeur de Sciences Po Bordeaux siège au bureau du PRES avec les quatre présidents des universités bordelaises et trois autres collègues directeurs de grande école. L'« Université de Bordeaux » ainsi reconstituée fonctionne comme totem d'un dispositif volontariste imaginé par le ministère de tutelle. La vocation principale du PRES est de renforcer la mise en synergie des moyens au sein d'un même site universitaire. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu y trouver toute notre place. Tant il est vrai qu'il n'est point d'avenir dans le chacun pour soi et le repli autarcique. Nous sommes ainsi très heureux de voir mis en place, six mois après la création du PRES, un département « sport » à vocation interuniversitaire où encore une politique de communication en cours d'élaboration ainsi que le prolongement des efforts déjà effectués en matière de relations internationales par exemple. D'autres mutualisations apparaîtront dans l'avenir, elles concerneront aussi bien les études doctorales que les coopérations renforcées avec des partenaires privés et, naturellement, la gestion des moyens humains administratifs ou enseignants.

Présenter nos vœux aux collègues universitaires bordelais c'est surtout souhaiter « bon vent » et « bonne année » au vaisseau amiral que représente désormais le PRES. C'est aussi leur rappeler que le vent ne souffle jamais dans la bonne direction pour le barreur du voilier qui ne sait pas où aller. Mais former ainsi des vœux pour celles et ceux qui se sont associés au sein de cette nouvelle configuration universitaire, ce n'est surtout pas oublier toutes celles et tous ceux qui travaillent, en tant qu'enseignant, chercheur, agent administratif, technicien, et naturellement en qualité d'étudiant, dans un cadre beaucoup plus familier : celui de Sciences Po Bordeaux.

C'est dire à toutes et à tous que le directeur que je suis depuis un trimestre s'efforce d'œuvrer pour eux, sans réserve mais aussi grâce à eux et au travail qu'ils fournissent. Et qu'à ce titre-là ce sont tout autant des encouragements à poursuivre dans le projet collectif qui est le nôtre qu'il convient de formuler.

Sciences Po Bordeaux fêtera ses 60 ans à l'automne prochain. Ce ne serait même pas un autre lieu commun que de dire qu'on ne l'a pas vu vieillir... Il s'agirait tout simplement d'une erreur de jugement tant il est vrai qu'il n'a cessé de s'adapter au monde qui vient en faisant en sorte de réaliser la majorité des vœux formulés hier. Raison de plus pour dire, encore une fois, cette année encore : « Meilleurs vœux, bonne et heureuse année à tous ». ■

Vincent Hoffmann-Martinot

## Des moyens et des fins : « L'affaire des infirmières et du médecin bulgares »



Dans ce que l'on appelle déjà l'« affaire des infirmières et du médecin bulgares » les non-dits semblent plus importants que les dits officiels des acteurs concernés. Que s'est-il passé, à quelles conditions et quels en sont les coûts ? Telles sont les questions principales qui ont présidé à la création, le 11 octobre 2007, de la « Commission d'enquête sur la libération des infirmières et du médecin bulgares détenus en Libye » au sein de l'Assemblée nationale française.

Alors que l'opinion publique bulgare ignore qu'il est rare dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République qu'une commission d'enquête soit autorisée en matière de politique étrangère<sup>(1)</sup> (en lui attribuant un simple rôle d'animation dans un « débat franco-français »), la création d'une telle commission exprime plutôt le « malaise » général suscité par cette « affaire ». D'où vient ce « malaise » et quelles interrogations suscite-t-il ?

Tout d'abord, il y a les faits. Au cours d'un procès de 8 ans et 7 mois, monté de toutes pièces, six personnes ont été incarcérées, torturées et condamnées à la peine de mort, par fusillade, en Libye. Il s'agit de cinq infirmières bulgares - Kristiana Valcheva, Nasya Nenova, Valentina Manolova Siropulo, Valya Cherveniyashka et Snejana Dimitrova - et d'un médecin palestinien - Ashraf Ahmed Gomma El Hagoug. L'indifférence initiale des autorités bulgares, sur place et en Bulgarie, conditionnée par une tradition d'amitié et d'immigration économique établie sous le régime communiste et qui vaudra l'ordre « Stara planina » (la plus haute distinction nationale) à Mouammar Kadhafi, donnera une sorte de feu vert aux autorités libyennes pour poursuivre une véritable politique de prise d'otage. Personne ne s'attendait à ce que cette

« politique » se déploie à une telle échelle et que sa plus-value ne cesse de s'accroître en impliquant de plus en plus d'acteurs, à des niveaux de plus en plus multiples. Quant aux nombreux rebondissements de l'affaire, il n'est pas difficile de les associer à l'absence d'un plan d'action, cohérent dès le début, même si l'usage qu'en fera le « Guide » à son profit en surprendra plus d'un.

Dès le début, en 1999, deux « blocs » occupent l'espace politique national en Libye. D'une part, le Colonel doit gérer la réaction très violente des familles des enfants victimes du VIH (il faut trouver des coupables très vite !) et, d'autre part, il y a ceux, parmi lesquels le fils du Colonel, Seif Al-Islam, qui se posent des questions dans un pays où le Sida est un sujet tabou et par conséquent qui visent la meilleure utilisation politique de l'« affaire » tout en cherchant à établir les bases d'un compromis. L'objectif est double : calmer les protestations au niveau interne et améliorer l'image du pays au niveau externe.

À partir de 2005, les visites de responsables français et européens, Philippe Douste-Blazy d'abord, puis Benita Ferrero-Waldner, et surtout les visites fréquentes de Marc Pierini (Président du Fonds international Benghazi) indiquent des tentatives d'accélération des négociations. La campagne « Vous n'êtes pas seuls » prend de l'ampleur au niveau européen et international. Les demandes du Colonel deviennent de plus en plus concrètes. Le 21 janvier 2006 est créé le Fonds Benghazi avec pour mission centrale « l'aide aux familles des enfants contaminés » ; la Bulgarie abandonne la dette libyenne (56,6 millions de dollars) ; la Commission européenne envoie des messages de plus en plus encourageants.

C'est dans cette atmosphère et suite à un ultime « changement de méthode » promis par le futur président de la République française, Nicolas Sarkozy, aidé par l'Emir du Qatar, qu'intervient la « libération » des infirmières et du médecin, le 24 juillet 2007. Graciés par le Président de la République bulgare dès leur arrivée sur le sol bulgare, force est de reconnaître qu'ils restent, aux yeux de la loi libyenne, des coupables condamnés à perpétuité. Dès lors, les travaux de la Commission prennent une importance supplémentaire dans la mesure où les résultats de l'enquête sont susceptibles de les innocenter complètement. Or, ce n'est pas son objectif principal et dans la cadre de la visite de Kadhafi en France, ce sujet devient encore plus problématique.

Certes, depuis le début de l'affaire, la situation de la Libye a bien changé. Elle est parvenue à ses fins. Le fils de Kadhafi, Seif Al-Islam, a eu raison de dire qu'« il a fallu satisfaire tous les joueurs ». Mais force est de reconnaître, que sur le plan interne, les protestations croissantes se sont calmées et l'aide de l'UE est assurée. Sur le plan externe, la Libye est devenue un État beaucoup plus « fréquentable ». Les versions du Colonel sur l'« affaire » traduisaient, pas à pas, l'arrivée vers ce résultat.

Dès lors, pourquoi s'étonner que la France ait voulu également jouer un rôle ? Certes « nous savons combien il est difficile de concilier les droits de l'homme avec les contrats commerciaux importants pour une économie » (Pierre Moscovici, Président de la Commission d'enquête), mais il est tout aussi important de ne pas oublier complètement les premiers au profit des seconds. Espérons que les résultats de l'enquête ne perdront pas de vue cet aspect... ■

### Mariya NEDELICHEVA

Bulgare, doctorante à l'École doctorale de science politique, attachée temporaire d'études et de recherche à Sciences Po Bordeaux, chargée de conférences de méthode en questions politiques et sociales, son sujet de thèse porte sur « Les perspectives de l'intégration européenne et leur impact sur la formation des systèmes de partis politiques en Bulgarie, Roumanie et République tchèque. »

<sup>(1)</sup> On se souvient de la Commission d'enquête sur le Rwanda, en 1997.

suite de la page 1

La fonction publique  
dans **tous ses états**

## La fonction publique d'État

Les emplois de la fonction publique d'État se répartissent entre les services centraux des ministères (situés généralement à Paris) et leurs antennes au niveau régional et départemental (préfectures, rectorats, directions départementales...). De nombreux fonctionnaires exercent leurs fonctions dans les établissements publics d'enseignement (universités, lycées, collèges), ainsi que dans les établissements publics administratifs rattachés aux différents ministères. Régaliennne par excellence, cette fonction publique est chargée d'assurer les services publics non délégués, comme la protection et le maintien de l'ordre (police, gendarmerie, armée) ou l'éducation (enseignants).

**Caractéristiques :** le budget 2007 prévoit 15 000 suppressions nettes d'emplois dans la fonction publique d'État, soit 0,75% des effectifs. Le phénomène devrait se poursuivre, même si tous les ministères ne sont pas logés à la même enseigne. Le ministère de la Justice doit ainsi profiter de la création de 10 000 emplois sur 5 ans.

## La fonction publique territoriale

Créée en 1984 dans le cadre de la décentralisation, la fonction publique territoriale (1,5 millions d'agents) représente plus du quart de l'ensemble des fonctionnaires. Elle regroupe l'ensemble des emplois des collectivités territoriales (communes, départements, régions, EPCI) et leurs établissements publics.

**Caractéristiques :** les effectifs de cette fonction publique connaissent une croissance soutenue, avec des métiers diversifiés et en renouvellement constant, consécutivement aux transferts successifs de compétences de l'État vers les collectivités locales.

## La fonction publique hospitalière

Avec un peu moins d'un million d'agents, la fonction publique hospitalière réunit l'ensemble des



Promo 2007 : des diplômés parmi lesquels de nombreux préparent les concours administratifs

### Témoignage :

Alain HÉRIAUD, Directeur Général du CHU de Bordeaux

#### Le poids des maux, le choc démographique

Alain Hériaud, 61 ans, est directeur général du CHU de Bordeaux. Il a sous sa responsabilité un ensemble d'établissements hospitaliers qui effectuent quelque 870 000 journées de soins annuels et emploient 14 000 personnes rémunérées par an [1<sup>er</sup> employeur en Aquitaine, classé premier établissement hospitalier en France dans plusieurs classements nationaux ces dernières années]. L'ancien élève de l'École Nationale de la Santé Publique (ENSP) de Rennes a connu les établissements hospitaliers de Chartres, Agen, Marmande ou Amboise avant de poser ses valises à Bordeaux en 1986. Tour à tour directeur de l'Hôpital Saint-André puis Pellegrin-Tripode, établissements du CHU de Bordeaux, il a également été Directeur général adjoint de ce même CHU pendant 6 ans, avant d'en être nommé Directeur général il y a plus de 10 ans maintenant. Notre interlocuteur est

donc particulièrement bien placé pour témoigner de la fonction publique hospitalière et de ses évolutions. « C'est une fonction publique très particulière, d'une richesse et d'une diversité inouïes, où je découvre chaque matin depuis plus de 30 ans quelque chose de nouveau ». Un univers à priori enthousiasmant, mais sélectif au plus haut niveau, puisque le concours de directeur d'hôpital attire chaque année 2 500 candidats pour 70 places. « Les étudiants bordelais, notamment ceux qui ont dans leur bagage une formation Sciences Po, s'en tirent généralement bien, grâce à une excellente culture générale et des bases solides de droit public » note Alain Hériaud. Si l'accès à ce niveau de responsabilité est difficile, les opportunités de carrière sont ensuite nombreuses et les fonctions multiples. « Aujourd'hui, les métiers liés aux ressources humaines, à la finance, à la qualité ou aux systèmes d'informations nécessitent des besoins forts en encadrement. Les étudiants d'aujourd'hui qui possèdent

des qualités managériales et de réelles facultés d'adaptation ont toutes leurs chances » observe le directeur du CHU de Bordeaux. D'autant plus que la pyramide des âges dans ce secteur d'activités pose la question du renouvellement des effectifs, le congrès organisé à Bordeaux intitulé « Le choc démographique, un défi pour l'hôpital » l'ayant largement démontré. Un monde hospitalier qui doit également relever d'autres challenges. La concurrence avec les cliniques privées et la logique de performance économique doivent aller de pair avec la sécurité des soins et la satisfaction des patients\*. « Ces mutations sont engagées depuis des années à bon escient » constate Alain Hériaud, qui rappelle néanmoins « qu'elles s'inscrivent dans un contexte qui ne doit pas faire oublier les valeurs du service public ». ■

\* Selon les chiffres clés édition 2005, l'indice de satisfaction des usagers des hôpitaux de Bordeaux s'élève à 93% de patients satisfaits ou très satisfaits.

emplois des établissements d'hospitalisation publics, des maisons de retraite et des centres médico-sociaux publics spécialisés (public mineur, handicapés, en réadaptation sociale...).

**Caractéristiques :** cette fonction publique se démarque par une féminisation importante (4 agents sur 5 sont des femmes) et un pic de départ à la retraite, encore plus important

qu'ailleurs, annoncé entre 2010 et 2015. ■

\* Nombre d'agents dans les fonctions publiques au 31 décembre 2005

□ □ □ Suite en page 4 >>>

suite de la page 3

# CPAG (Centre de préparation à l'administration générale) le **CONCOURS** par excellence

**2470.** Tel est le nombre de lauréats aux différents concours de la fonction publique de catégorie A<sup>(1)</sup> qui sont passés, de 1990 à 2005, par le Centre de préparation à l'administration générale de Sciences Po Bordeaux. Le suivi des cohortes d'étudiants indique par ailleurs un taux de réussite à 18 mois presque systématique, qui vaut au CPAG sa réputation d'excellence. Ces statistiques<sup>(2)</sup> montrent par ailleurs la grande variété des concours préparés à travers les trois fonctions publiques, les domaines « interministériel », « économie, finances », « collectivités territoriales », « santé-social » et « justice » se taillant la part du lion. Anne Gaudin, ancienne directrice des études du CPAG (devenue directrice des études de Sciences Po Bordeaux en novembre 2007) et Jean-Christophe Lapouble, qui lui a succédé, résumant d'une même voix les caractéristiques du CPAG.

Le Centre date, dans sa forme actuelle, des années 60. Il a tissé au fil du temps, plus encore qu'une méthode, une vraie philosophie, servie par une remarquable continuité dans sa gestion aussi bien administrative (Danièle Duprat suivie de Yannick Joly et actuellement Geneviève Cantegril en tant que secrétaires généraux successifs du CPAG) que pédagogique (Séverine Pacteau, pendant plus de quinze ans, puis Anne Gaudin comme directrice des études avant Jean-Christophe Lapouble). « *Nous préparons aux concours de la fonction publique, mais aussi et surtout nos stagiaires à une profession. Nous avons mis en place à cet effet un dispositif d'accompagnement sur mesure et de sensibilisation au métier, qui apporte une tonalité et une approche originales* ».

Les candidats du CPAG s'adonnent intensivement aux cours de culture générale et notes de synthèse pour « l'écrit » du concours. Ils se projettent également dès le début de leur formation intensive sur l'épreuve « orale » décisive. Mais ils sont aussi très rapidement plongés dans les réalités de leur futur environne-

ment de travail. Cela passe par des intervenants du CPAG en poste dans les administrations (officiers de la Gendarmerie, directeurs d'hôpital, inspecteur des finances...), des rencontres avec des professionnels et des stages d'observation. Le CPAG regroupe aujourd'hui des profils différents de candidats. Il accueille ainsi des étudiants de l'Institut, mais aussi d'autres facultés, ainsi qu'un petit contingent de demandeurs d'emplois, salariés ou fonctionnaires qui veulent préparer des concours. Selon Anne Gaudin et Jean-Christophe Lapouble, cette mixité constitue « *une vraie richesse pédagogique* ». Quant à la vocation des jeunes générations pour les fonctions publiques, celle-ci semble encore assez sensible selon nos interlocuteurs. « *Nous accueillons, toutes formations confondues<sup>(3)</sup>, plus de 300 candidats par an. Les stratégies des uns et des autres varient selon l'âge, le cursus et le type de concours. Mais indéniablement, la sécurité de l'em-*



Jean-Christophe Lapouble

*ploi et le sentiment « d'être utile » demeurent toujours les motivations prioritaires d'entrée dans la fonction publique ».* ■

<sup>(1)</sup> Il existe trois classifications de concours de la fonction publique (A, B, C), accessibles selon le niveau de diplôme. Les concours de catégorie A (niveau Bac + 3 et plus) permettent d'accéder aux postes les plus élevés.

<sup>(2)</sup> [www.cpag.sciencespobordeaux.fr](http://www.cpag.sciencespobordeaux.fr)

<sup>(3)</sup> 170 étudiants + 80 personnes en formation continue en cours du soir + 20 per-

sonnes en formation un jour par semaine + 50 étudiants de 5<sup>e</sup> année M2 parcours « Carrières administratives ». L'accès au CPAG pour les non-diplômés de Sciences Po Bordeaux se fait sur concours. Renseignements sur les modalités d'accès disponibles sur le site internet de Sciences Po Bordeaux. Il existe aussi, en partenariat avec l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, une « Licence d'Administration Publique » permettant, sous certaines modalités, aux diplômés de cette « LAP » un accès particulier au CPAG, en cours de formation de master à l'Université.

## Témoignage :

Anne Raimat, administratrice territoriale Communauté Urbaine de Bordeaux

### Liberté, réactivité, proximité

Diplômée de Sciences Po Bordeaux en 1993 section « Service public », Anne Raimat a définitivement fait le choix du fonctionariat au retour d'un séjour Erasmus d'un an en Italie. Après une Prép'Éna à Paris : mais un échec au concours, elle a passé avec succès le concours d'attaché territorial et occupé comme premier emploi le poste de directeur administratif des services techniques à la mairie d'Evian-les-Bains. En 1999, son retour en Gironde s'effectue au sein du cabinet du président de la Communauté urbaine de Bordeaux, poste qu'elle quittera en 2003 pour mieux y revenir deux ans plus tard avec le titre d'Administrateur territorial en poche. Aujourd'hui, toujours à la CUB, elle pilote la « Direction des coopérations territoriales et de l'attractivité inter-

nationale » dont les missions se déclinent en Relations Internationales, Affaires européennes et Politiques contractuelles. De son parcours, elle retient à ce jour qu'il faut savoir s'adapter aux circonstances, y compris quand ses aspirations premières sont contrariées. Ainsi, Anne Raimat rêvait d'intégrer le ministère des Affaires étrangères. À défaut, elle s'est habilement réorientée vers la fonction publique territoriale pour mener à bien une carrière à vocation internationale. « *Il faut inscrire ses choix dans une perspective cohérente et logique à cinq ou dix ans et prendre le temps de construire les étapes pour y arriver* » confie-t-elle. Si elle recommande aux futurs jeunes fonctionnaires de passer des concours pour progresser, elle leur conseille aussi de s'accommoder des rouages de la fonction publique, notamment sur le plan décisionnel. Savoir agir d'un côté, attendre de l'autre. En termes d'opportunités, elle confirme que les

collectivités territoriales constituent un gisement de postes intéressants, tant par le départ à la retraite d'un grand nombre de cadres que par l'accélération de la décentralisation. Ces postes exigent un socle juridique solide, un sens aigu de la relation au politique, et enfin des compétences en termes de gestion de projets. Ces derniers englobent de plus en plus de partenaires, d'origines et de sensibilités différentes, et exigent du savoir-faire : « *Il faut expliquer, animer, coordonner* » précise-t-elle. Et quand bien même la fonction publique territoriale serait plus soumise aux aléas politiques que la fonction publique d'État, Anne Raimat y voit « *une réactivité, une proximité avec les élus et une compétence de gestion* » qui ne lui font pas regretter son choix. Sans oublier « *une plus grande latitude* » en termes de mutation, ce qui ne gâche rien... ■

# Prép'ÉNA Déteçter les talents

Même si elle n'est plus la seule, L'École Nationale d'Administration demeure toujours la voie royale pour accéder aux plus hautes fonctions publiques de l'État. Il suffit de regarder les trajectoires professionnelles de ses anciens pensionnaires pour s'en convaincre. Celle de Bernard Boucault (lire en dernière page, rubrique « Trajectoire »), le nouveau directeur de l'ÉNA, est particulièrement intéressante, puisqu'il fait partie des 260 anciens étudiants de Sciences Po Bordeaux et/ou de la Prép'ÉNA à avoir été admis dans la prestigieuse école. Un centre de préparation bordelais qui a la particularité rare (il n'y en a que quatre en France) de conduire aux trois concours d'entrée de l'ÉNA : externe (étudiants), interne (fonctionnaires) et troisième concours (salariés du secteur privé ou élus locaux). Son directeur, Pascal Jan, professeur

des Universités, s'est engagé depuis plusieurs années sur une stratégie de renforcement des conditions d'admission aux concours et d'enrichissement du contenu de la formation. Cette politique à double détente a eu pour effet d'augmenter le pourcentage « d'admissibles » sur le nombre de candidats, tout en maintenant le nombre d'admis par an. Un concours réservé à l'élite, qui ne doit pas pour autant décourager les talents potentiels. C'est la raison pour laquelle la Prép'ÉNA lance une double action interne et externe. Au sein de l'Institut, Pascal Jan s'applique dès la Première année de scolarité, à détecter les étudiants qui possèdent un réel potentiel pour les sensibiliser au concours. De surcroît, depuis trois années, fonctionne dès la Cinquième année d'études à Sciences Po Bordeaux, un parcours intitulé « Objectif ÉNA », également



Pascal Jan

dirigé par Pascal Jan. L'accès à ce parcours est contingenté en fin de Quatrième année d'études (dix à douze places). On notera l'excellence des résultats « d'OÉNA » puisque les deux derniers concours externes d'entrée à l'ÉNA (2006-2007) ont vu chacun un étudiant inscrit dans cette formation intégrer l'École, à la première tentative de présentation. Vis-à-vis de l'extérieur, la Prép'ÉNA

va accompagner au plan régional une action nationale baptisée « L'ÉNA, pourquoi pas vous ? ». L'idée est d'élargir le spectre de recrutement, même si celui-ci s'annonce toujours forcément limité. Mais que ceux qui échouent au concours réservé à l'élite administrative française se rassurent : les concours qu'ils réussissent dans la foulée valent bien leur lot de consolation... ■

## Résultats Concours d'entrée à l'ÉNA, décembre 2007

### Concours interne :

Benjamin BRUNETEAU (Prép'ÉNA, 2006-2007)

Alexis MANOUVRIER (Diplômé Sciences Po Bordeaux, promo 1995)

### Concours externe :

Matthieu GUARRIGUE-GUYONNAUD (Objectif ÉNA, Diplômé Sciences Po Bordeaux, promo 2007)

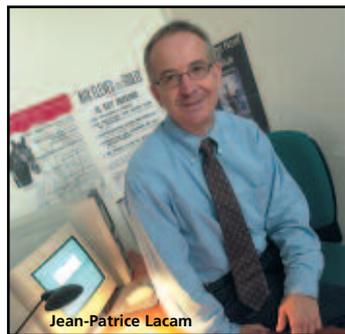
Pour la deuxième année consécutive un diplômé de Sciences Po Bordeaux, inscrit dans le parcours de Cinquième année « Objectif ÉNA » parvient à intégrer l'École l'année de l'obtention de son Diplôme de Sciences Po Bordeaux. Le lauréat en 2006 était François MOYSE. Cette répétition prouve, si besoin était, toute la pertinence de ce parcours de spécialisation, dès la Cinquième année, et la qualité de la formation dispensée dans ce cycle dirigé par Pascal JAN, par ailleurs directeur de la Prép'ÉNA. ■

## Préparations aux concours de l'enseignement

# Préparez vos cahiers

Sciences Po Bordeaux, en partenariat avec l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, l'Université Victor Segalen-Bordeaux 2 et l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) d'Aquitaine, assure deux préparations aux concours d'enseignement en sciences économiques et sociales (SES). L'une concerne le Capes (Bac +3 minimum) et l'autre l'Agrégation (Bac +4 minimum). Toutes permettent, en cas de succès, d'embrasser le métier de professeur de SES dans la filière Économique et Sociale des classes de seconde, première et terminale des lycées d'enseignement général.

Jean-Patrice Lacam (diplômé de Sciences Po Bordeaux 1978), lui-même professeur agrégé de sciences économiques et sociales, responsable de la préparation à l'agrégation, analyse froidement les perspectives d'emploi de ses candidats : « Le nombre de postes offerts qui correspondent



Jean-Patrice Lacam

à ces concours a été divisé par deux en cinq ans, tant pour le Capes que pour l'Agreg. Cette situation crée une forme d'auto-sélection des candidats, tous très motivés et d'un excellent niveau. Personnellement, je ne freine pas les vocations, car je pense qu'il est important de recruter des gens de qualité ». Un « engagement » et « des compétences » effectivement indispensables pour sortir du lot, puisque, actuellement, seu-

lement 60 à 70 postes sont proposés par an pour le Capes, et moins de 25 pour l'Agrégation. Avec respectivement 7 admis pour le premier concours, et 3 admis pour le second (chiffres de la dernière « campagne »), Sciences Po Bordeaux peut être légitimement satisfait de ses résultats. Jean-Patrice Lacam garde le contact avec certains de ses anciens étudiants, qui sont aujourd'hui en poste. « J'enregistre

de très bons retours de nos jeunes agrégés et « capésiens », qui apprécient leur métier. Ils en avaient déjà un aperçu à travers les stages réalisés. Tous sont mus par une forte envie de transmettre des connaissances à leurs élèves. Ils pensent avant tout à leur objectif professionnel. À savoir être capable d'affirmer leur autorité en cours et obtenir le meilleur taux de réussite au bac ». ■

# Bordeaux, Paris, Vichy : une ambition bordelaise à la dérive

Zoom sur le comportement d'Adrien MARQUET, maire de Bordeaux, entre 1940 et 1944.

La rentrée littéraire bordelaise a été marquée par la sortie d'un ouvrage historique à plusieurs titres<sup>(\*)</sup>. Historique dans la mesure où son objet scientifique appartient à l'histoire : celle de Bordeaux puisqu'il porte sur Adrien Marquet, premier magistrat de la ville de 1925 à 1944. Historique parce qu'il constitue une première : des universitaires bordelais, professeurs d'histoire à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 (Bernard Lachaise) et à Sciences Po Bordeaux (Françoise Taliano-des Garets et Hubert Bonin) ont joint leurs efforts pour, au terme de dix ans de recherche et de travaux, publier ce qui s'avère être un ouvrage de référence, non seulement sur Marquet mais sur la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle en France. Historique enfin parce qu'après le procès Papon, après le trouble provoqué par telle ou telle affirmation péremptoire visant à réviser l'histoire, les auteurs signent une passionnante biographie critique, extrêmement documentée, illustrée par des archives photographiques exceptionnelles, où toutes les sources sont confrontées entre elles.

Lire ce livre, c'est comprendre, qu'à l'opposé des « lois mémorielles » censées réécrire l'histoire et aux antipodes de quelques coups de menton et autres boursoufflures exposés à la barre des témoins des Assises de Bordeaux jugeant l'ancien secrétaire général de la Préfecture de la Gironde, de vrais professionnels de la recherche historique portent, au plus haut, le degré d'exigence scientifique. Les auteurs ont incontestablement contribué à faire en sorte que ce « *passé de Vichy qui ne passe pas* » selon le beau mot d'Henry Rousso, se dévoile un peu plus et laisse s'évaporer l'épais brouillard qui a trop longtemps, depuis 1945, recouvert les berges de la Garonne quand il s'agissait de mieux connaître la période comprise entre 1940 et 1944. ■

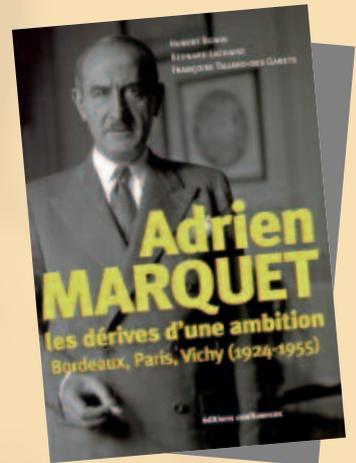
*L'homme politique Marquet dans l'histoire politique nationale et locale*  
(Bernard LACHAISE)

« (...) L'élection du socialiste Marquet à la mairie de Bordeaux en 1925 constitue un événement dans l'histoire de la ville car c'est la première fois que la SFIO s'empare du Palais Rohan. Le seul précédent, l'élection de Camille Cousteau en 1896, n'est pas une véritable victoire socialiste : la SFIO n'existait pas et surtout le succès n'est dû qu'au « Pacte de Bordeaux », une alliance électorale contre-nature ayant pour seul but de chasser les opportunistes de la mairie. Mais dans l'environnement national Bordeaux ne constitue pas un cas original puisque vingt-trois des cinquante

plus grandes villes françaises en 1926 ont un maire SFIO dont Lille, Marseille, Toulouse, Montpellier, Rennes, Strasbourg et Limoges...

À la SFIO à l'échelle nationale, Marquet ne dispose pas d'influence, notamment dans l'appareil du parti et il entre véritablement dans l'histoire du parti au moment où il prononce les mots qui vont l'en faire exclure ! Sa position de maire d'une grande ville ne lui donne aucun pouvoir ou statut particulier. Si son action édiliciaire est citée en exemple par lui et par beaucoup d'observateurs nationaux voire internationaux, elle lui fournit surtout un argument de rupture avec la SFIO dans la mesure où elle lui permet de mettre en avant les « actes » et de tempêter contre un parti qui, au nom de l'idéologie, refuse de participer au pouvoir, à « l'action ».

Le parcours de Marquet « en socialisme » est longtemps proche de celui de son aîné Renaudel (né en 1871) [*quand Marquet est né en 1884*], et de ses camarades de



la même génération tels Ramadier (1888), Montagnon (1889), Moch (1893), Déat (1894) à l'aile droite de la SFIO. Cependant par rapport à Jules Moch et à Marcel Déat, Marquet n'est pas un théoricien.

(...) Enfin, en accédant à des responsabilités ministérielles, Marquet conforte sa position. Il est le premier maire de la ville à occuper un fauteuil gouvernemental. (...) Marquet a pu, malgré ses errances politiques, établir un véritable « présidentialisme municipal ». Ce pouvoir exceptionnel, inédit à Bordeaux ; dont il a disposé ; il en avait rêvé et il lui a servi de base pour proposer au sein de la SFIO puis en dehors une autre « politique », appuyée sur la définition classique si oubliée qu'il rappelle en 1936 : « *La politique c'est l'art d'administrer les villes et les États* ». Les mots qu'il ne cesse d'utiliser, à compter de 1933, pour définir ses objectifs « ordre », « autorité » correspondent à une pratique du pouvoir local mais prennent une tout autre dimension à l'échelon national, dans un contexte national et international d'essor des idées fascistes. Si la plupart des partis de gauche, à Bordeaux comme dans le reste du pays ; ont ressenti l'évolution politique de Marquet comme une dérive fasciste et l'ont dénoncée, les Bordelais sont restés majoritairement fidèles à leur député-maire et cette fidélité devait s'avérer durable avec la Seconde Guerre mondiale et même au-delà de 1944 » (pp.92-93).

## Note de présentation des auteurs

**Adrien Marquet a été maire de Bordeaux de 1925 à 1944, mais il a aussi été député et, à deux reprises, ministre, en 1934 sous le gouvernement de Gaston Doumergue et en 1940 à Vichy. Patron d'une grande cité et d'une fédération socialiste puissante, il a exercé une influence nationale vigoureuse ; puis, à partir de 1933, il anime un parti dissident de la SFIO, celui des « Néos », avant de s'insérer dans le régime de Vichy en 1940-1944.**

Ce sont ces différentes facettes, parfois contradictoires, que ce livre, longuement mûri, présente aujourd'hui. Cette « biographie critique », nourrie de découvertes récentes, plonge le lecteur non seulement dans l'histoire d'un homme, mais aussi dans celle des courants de pensées des années 1920-1940 ; elle replace aussi Marquet dans l'histoire de sa ville de Bordeaux, en dressant le bilan de son action de maire.

On voit vivre le militant, agir le ministre ; on jauge le caractère, les idées et les ambitions d'un représentant de la bourgeoisie moyenne, dentiste de son état, qui a voulu infléchir le cours de l'Histoire en promouvant un socialisme élargi aux classes moyennes.

Marquet a fait de Bordeaux le laboratoire de ses idées, le champ de ses expériences progressistes, dans les domaines politique, social, économique et culturel. Il s'en est servi comme d'un levier pour tenter de devenir un homme politique sur la scène parisienne, avec un vaste programme de travaux publics et le rêve de jouer un rôle déterminant pendant le régime de Vichy, poussant ses ambitions jusqu'à l'aveuglement face à la Collaboration. ■

<sup>(\*)</sup>BONIN (Hubert), LACHAISE (Bernard), TALIANO-DES GARETS (Françoise), *Adrien Marquet, les dérives d'une ambition : Bordeaux, Paris, Vichy (1924-1955)*, Bordeaux, Editions Confluences, 2007, 360 pages, 27 €.

## Marquet collaborationniste ?

(Hubert BONIN)

(...) Pourtant il délaisse rapidement ces mouvements « révolutionnaires » [tenants de la « Révolution nationale »], et Pascal Ory note « l'absence du prudent Marquet » dans l'entourage de Déat à l'automne 1941 et en 1942. S'est-il de plus en plus éloigné de cette mouvance au nom des idées ou seulement parce qu'il n'appréciait pas l'activisme forcené de ces crypto-fascistes, qui risquait de nuire à son crédit politique auprès du cercle pétainiste ? Que reste-t-il des valeurs de la République et du socialisme au cœur de l'homme Marquet en 1943-1944 ? Sont-ce des souvenirs lointains, rejetés par la corruption idéologique d'un Marquet perverti par sa dérive politique ? ou en est-il encore quelque peu imprégné au point de ressentir quelque réticence devant de tels glissements vers des pans de régime totalitaire (Milice, pouvoirs donnés à Darnand, Déat ou Henriot au début de l'année 1944, etc) ? Que pensait-il vraiment des idées de son collègue député de Gironde (élu en 1932 et 1936 Henriot, promu secrétaire d'Etat à l'Information et à la propagande en janvier 1944 ?

Quelle que soit la marge d'hypothèse qui subsiste pour tant de questions, un constat s'impose : Marquet n'est pas trop hostile à l'Europe allemande qui se dessine en été 1940. L'enquête menée pour préparer son procès permet de collecter des indices à charge : il aurait bel et bien cédé à la fascination pour un ordre totalitaire, certainement parce qu'il lui paraît une garantie efficace face au bolchevisme, mais aussi parce qu'il place son action résolument, au moins pendant plus de deux années, dans le cadre d'une victoire allemande. Il ne la croit pas militaire, d'ailleurs, mais plutôt comme le fruit de compromis avec le Royaume-Uni – au fond dans la ligne de l'*appeasement* des années 1937-1938...

(...) Plusieurs ouvrages font allusion à des propos antisémites tenus par Marquet, et cela dès 1938 : quel est son sentiment face aux mesures anti-juives de Vichy ? Lui-même indique qu'il avait des

liens avec de nombreux israélites sur Bordeaux, notamment le grand rabbin Cohen, et qu'il a cherché à sauvegarder les personnes juives d'un sort funeste. Et il n'a jamais, en tant que tel, prononcé de discours antisémites tonitruants. Néanmoins, des faits imposent leur prégnance : tout d'abord quand il fait l'éloge du régime national-socialiste : « anti-parlementaire, antisémite, anti-maçonnique, anticlérical, anti-capitaliste », le 19 décembre 1940, Marquet en a assumé également l'aspect antisémite, sans discontinuité, dans son propos ; à tout le moins, cela relevait de l'aveuglement. Puis la Ville n'a pas freiné la venue en Gironde de l'exposition *Le Juif et la France*, à Bordeaux du 28 mars au 10 mai 1942 : l'on ne peut nier que



La Bourse du Travail de Bordeaux avec les bas-reliefs d'Alfred Janniot. Son architecte réconcilie le modèle classique avec les principes de l'architecture nouvelle.

le maire a ainsi parrainé l'idéologie raciste et les mentalités d'exclusion qu'elle véhiculait. Enfin, Bordeaux n'a pas échappé à des relents d'antisémitisme, notamment par le biais de certains passages publiés dans *La Petite Gironde*, même si une étude plus précise du contenu de ce journal devrait être menée.

(...) Marquet était prêt à tous les cheminements opportunistes ; mais sur des sujets aussi graves, il est clair que, au minimum, il n'a pas été lucide et s'est laissé entraîner dans une dérive condamnable selon les critères humanistes que le militant avait défendus pendant toute sa vie de socialiste et, en tous cas, condamnée par l'Histoire » (pp.262-265).

## Culture et dérives politiques

(Françoise TALIANO-DES GARETS)

Comment la dérive politique de Marquet se répercute-t-elle sur la culture ? Son action dans ce secteur porte les marques du basculement en faveur de la Révolution nationale et aussi celle de la Collaboration. L'évolution s'amorce avec Marquet dès le virage néo-socialiste du début des années 1930 : dans l'article qu'il publie dans *Sud Ouest économique* intitulé « Bordeaux grande cité moderne » on relève des propos intéressants : « Nous avons repris la tradition de volonté constructive, qui est la marque de notre race. Chaque génération doit s'inscrire dans les faits (...). Le conseil municipal doit travailler avec désintéressement et probité à la grandeur de la Cité natale – cellule d'ordre au milieu du désordre ».

(...) Nous sommes ici sur une ligne de frontière ; Pierre Birnbaum a bien signalé toute l'ambiguïté de l'emploi de la notion de « race » dans l'histoire du nationalisme français et les dérapages auxquels il a pu conduire sous les plumes d'illustres scientifiques. Certes, il ne convient sans doute pas, à partir de ces quelques citations, d'extrapoler, mais de simplement souligner que le contexte est trouble.

(...) La Seconde Guerre mondiale libère le poison qui couve dans le tréfonds du corpus idéologique de Marquet. A travers la politique musicale et celle du musée, deux exemples de mise en application des idées de la Révolution nationale et de la Collaboration nous sont fournis. L'impact de la Révolution nationale peut s'analyser à travers la musique. « Je sens – écrit l'adjoint aux beaux-arts Poplawski au directeur du Grand-Théâtre Chauvet, le 21 août 1942 – un grand désir de renouvellement et de rajeunissement ». Ces thèmes, proches de ceux de la Révolution nationale, gagnent un domaine de l'action publique en apparence aussi neutre que la musique. La rationalisation de l'administration du Grand-Théâtre s'y rattache, de même que l'expérience Jeune France, dont nous retrouvons la trace à Bordeaux en 1942 (...).

(...) La loi antimaçonnique du 13 août 1940 et le statut des juifs du 3 octobre 1940, puis celui du 2 juin 1941 donnent les moyens d'une épuration des milieux musicaux : on a évoqué le renvoi du co-directeur du Grand-Théâtre Mauret-Lafage [*franc-maçon*] ; mentionnons une série de courriers échangés entre l'adjoint au maire Poplawski et le directeur de la première scène bordelaise Chauvet, à propos de l'engagement en juillet 1942 du chef d'orchestre belge Georges Lauweryns, suspecté d'être juif : « Cet emploi pourrait convenir à un musicien français – écrit l'adjoint au maire – et nous comptons sur votre haute autorité pour exiger le renvoi de cet étranger : France d'abord »<sup>(1)</sup>. Lauweryns doit donc prouver sa non-judaïté pour être finalement embauché durant la saison 1942-43 ».

(...) Cette exposition [*Le Juif et la France*] met aussi en évidence la collusion idéologique entre la presse et l'Occupant ainsi que la contribution de la Ville à l'œuvre des propagandes antisémites. Il semble que Bordeaux ait été choisi par les Allemands en raison de la présence ancienne d'une communauté juive et que Marquet ne s'est en rien opposé à cette opération. Certes, Poplawski est plus directement partie prenante de celle-ci et Marquet n'est pas présent lors des manifestations officielles, comme par prudence. C'est donc son adjoint Poplawski, professeur à la faculté de droit, qui selon le rapport de Sézille [*secrétaire général de l'Institut d'Études des Questions Juives à Paris, promoteur de la fameuse exposition organisée d'abord à Paris puis à Bordeaux*] à l'ambassade d'Allemagne, après avoir déclaré que « dans l'enseignement, les juifs avaient la place prépondérante (...) assure l'exposition de toute la sympathie de la municipalité, car dit-il, il y a là un problème social et national que je ne ménagerai pas et il adresse au nom de Monsieur Adrien Marquet - maire - ses remerciements ». (pp. 132-136). ■

<sup>(1)</sup> Le nom de « Doyen-Poplawski » a été donné à une place de Bordeaux, dans le quartier Ferdinand-Buisson – Belcier (derrière la gare Saint-Jean) le 3 mars 1958 par décision du conseil municipal présidé par Jacques Chaban-Delmas. Les UFR Lettres et Sciences Humaines ainsi que Droit, Économie, Gestion de l'Université de Pau et des Pays-de-l'Adour sont situées « Avenue du Doyen-Poplawski » à Pau.

# 40<sup>e</sup> anniversaire de l'association sportive C'était l'année 68

*Le sport à Sciences Po Bordeaux doit beaucoup à l'Association sportive, qui fête en 2008 son quarantenaire. De nombreuses manifestations sont prévues tout au long des mois à venir.*

En 1968, les Jeux Olympiques d'hiver débarquaient à Grenoble et Jean-Claude Killy rentrait dans la légende. Au Pays de Galles, le XV tricolore glanait son premier grand chelem. En mai, Saint-Étienne battait Bordeaux en finale de la Coupe de France et remportait son premier doublé Coupe-Championnat. Aux JO de Mexico, Colette Besson créait une surprise en or aux 400 mètres et deux sprinters noirs américains, Smith et Carlos levaient leur poing ganté pour protester contre le sort réservé aux « Negros » aux États-Unis d'Amérique. À la fin de cette même année, l'Association sportive de Sciences Po Bordeaux se créait. Elle ignorait qu'un jour, 40 ans plus tard, nous en parlerions...

## Hic et Nunc

Si le bureau de l'actuelle AS a prévu deux expositions rétrospectives (voir calendrier) pour célébrer l'événement, l'essentiel des manifestations se conjugue au présent, ici et maintenant. Le premier rendez-vous marquant aura lieu le samedi 15 mars 2008 avec l'organisation d'un meeting d'athlétisme qui se tiendra sur le campus, plus précisément sur les installations du BEC. La compétition réunira des sportifs des plus grandes écoles de Bordeaux. L'ENSEIRB, BEM, l'ENITAB, l'ENSCPB, l'ENSAM et l'École d'Architecture de Bordeaux sont pressentis\* pour participer avec les étudiants de Sciences Po à cette grande première, qui bénéficie d'un parrain plein d'énergie, Gaz de France. Une convention de partenariat entre la grande entreprise et l'Institut a d'ailleurs été signée à cette occasion. « *Nous voulons faire pour l'athlétisme ce qui existait déjà pour les sports collectifs* » précise Brice Gaillard, actuel heureux Président de l'AS. « *Depuis 1989 et la création par Sciences Bordeaux des fameux « Critériums » - dire « Crits » - rassemblant tous les IEP de France,*

*nous bénéficions d'une excellente dynamique. Cela se concrétise par la présence de plus de 300 étudiants impliqués dans 24 équipes ou disciplines sportives, avec en plus des performances historiques en termes de résultats. Cela se manifeste enfin par la participation de tous les acteurs aux animations prévues tout au long de l'année ».*

## Au pas de course

Car l'AS ne chôme pas pour faire de son anniversaire le prétexte à des rencontres à caractère sportif ou péri-

### Le calendrier du quarantenaire

#### Janvier

Vente de chemises brodées aux couleurs de l'Association.  
31 janvier : Soirée Trivial Pursuit sur le thème du Sport dans l'enceinte de l'Institut, suivie d'un buffet.  
Numéro spécial d'*Allée sportive* sur le quarantenaire.

#### Février

Du 4 au 18 février : Exposition photo (en collaboration avec *Pop'Art*) sur le thème du Sport.  
Mise en vente de la cuvée « Quarantenaire de l'Association sportive » (avec le CIVB).

#### Mars

15 mars : Meeting d'athlétisme « Sciences Po – *Gaz de France*. »  
Du 3 au 29 mars. Exposition des archives de l'Association.

#### Avril

10 avril : « Rencontres du Sport » (en collaboration avec *les Rencontres Sciences Po – Sud Ouest*) et Journée des associations, avec le Cross de l'Association sportive et les stands des associations de l'IEP.

#### Mai

14 au 25 mai. Exposition plastique (en collaboration avec *Pop'Art*) sur le Critérium 2008. ■



Devant : Brice Gaillard et Julien Rossignol. Debout derrière : Nicolas Grumberg, Solène Roisin et Margot Suffert.

phérique au sport. Deux, trois, voire quatre manifestations sont prévues chaque mois jusqu'en juin, sans parler du 2<sup>e</sup> semestre de l'année, qui viendra clôturer en beauté une année faste. Un moment fort est prévu le jeudi 10 avril 2007, à l'occasion de la journée des associations étudiantes, ponctuée en fin d'après-midi par le grand oral aux Rencontres Sciences Po / Sud Ouest de Nicolas de Tavernost, le patron de M6, propriétaire des Girondins de Bordeaux. Un choix qui ne doit rien au hasard. Cette intervention viendra mettre un point d'orgue à une journée qui devrait débiter par un cross le matin,

suivi d'un déjeuner organisé à l'Institut par l'ensemble des associations investies, toute l'année, dans la vie culturelle et militante de l'établissement, auquel l'AS a prévu de contribuer, en se chargeant des à-côtés festifs. « *Notre philosophie est de lier le sport au social, comme peut l'être une 3<sup>e</sup> mi-temps, dès lors qu'elle reste raisonnable. L'idée est de se connaître par le sport, et de découvrir l'autre* » précise Brice Gaillard, dont les propos auraient parfaitement plu à Antoine Blondin, référence plus intéressante que celle du baron de Coubertin. ■

## Des résultats qui marquent

**Sous la houlette de Joël Monlezun, professeur d'EPS à Sciences Po depuis 1980, l'AS enregistre des performances flatteuses. Ceci ne doit rien au hasard : parmi les huit établissements fondateurs du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) « Université de Bordeaux », Sciences Po Bordeaux est le seul où le sport est obligatoire tout au long de la scolarité. Au palmarès :**

**Critérium (compétition inter-IEP)**

Basket-ball féminin : accès au 1/8<sup>e</sup> de finale

**Médailles :**

2005 Rennes : argent  
2006 Aix : bronze  
2007 Grenoble : bronze

Football masculin : accès au 1/16<sup>e</sup> de finale

**Championnat national des grandes écoles**

En 2007 – 2008, les équipes de volley-ball féminin, de handball masculin et féminin, de basket-ball féminin et de rugby masculin devraient selon toute vraisemblance se qualifier pour les phases finales. ■

**Saison 2006 – 2007 :**  
Volley-ball féminin : 4<sup>e</sup>

# “Le Monde” à la une

*Cette page d'Extension[S] traite habituellement d'un point d'actualité d'une région de la planète, via le regard d'un ancien étudiant de Sciences Po Bordeaux. Nous avons décidé d'en changer exceptionnellement le contenu, sans modifier pour autant la dénomination de cette rubrique. Et pour cause. Nous effectuons un arrêt sur image sur la rencontre dans les locaux de Sciences Po Bordeaux entre le grand quotidien national du soir, en proie à des difficultés internes graves, et sa Société des Lecteurs<sup>(1)</sup>. Retour sur une journée « au rythme du (journal) “Le Monde” ».*

« Le Monde » avait décidé de faire coup double en venant à Bordeaux le 9 janvier 2008. Il inaugurerait tout d'abord une série de reportages sur les élections municipales dans les grandes villes françaises, dans le cadre d'un partenariat avec « France Inter » (*lire encadré*). Il venait ensuite en Gironde à la rencontre de ses lecteurs, dans le cadre d'une réunion organisée conjointement avec la « Société des Lecteurs » du journal. Ces deux événements se sont déroulés dans un contexte particulier. Selon l'aveu même du directeur adjoint du « Monde » Laurent Greilsamer (Eric Fottorino, directeur du journal, initialement prévu étant retenu à Paris), le quotidien vit en ce moment « une crise de gouvernance grave et complexe ». Le sujet a fait l'objet d'un débat sincère entre les participants et les représentants du « grand quotidien du soir » selon la formule consacrée. Il serait vain de tenter de décrypter ici les tenants et les aboutissants d'un conflit interne entre ses dirigeants, en désaccord profond sur la manière de diriger le plus prestigieux des quotidiens français. Les départs, rejets et démissions successifs d'Edwy Plesnel et de Jean-Marie Colombani hier ; de Pierre Jeantet et Bruno Patino très récemment, ont alimenté la rubrique « médias » des organes de presse. Le spectre de la nomination d'un administrateur judiciaire semblait poindre, avant la candidature toute récente d'Eric Fottorino à la succession de Pierre Jeantet, à la présidence du directoire du « Groupe Le Monde ». A l'heure où vous lirez ces lignes, la situation aura peut-être encore évolué...

## La survie par le groupe

Une chose est en revanche ancrée depuis des années et des années. Le vaisseau amiral de la presse française doit faire face à une situation financière fragile. La faute à un modèle économique de la presse quotidienne nationale payante totalement exsangue. Les recettes publicitaires du journal représentaient 60% du chiffre d'affaires du journal en 1970, contre 25% aujourd'hui. Le titre doit sa survie à une politique de Groupe. Les dirigeants de la rue



Blanqui – siège du journal – continuent à croire en l'avenir, d'autant que les ventes du numéro ont légèrement progressé en 2007. Le toilettage du « Monde 2 », la création d'un « Monde 3 » ou la sortie d'un supplément sur « les sciences du futur » sont ainsi à l'étude. Quant à la « Société des Lecteurs » elle a prouvé enco-



Amphi Montesquieu, 9 janvier 2008

re une fois, ce soir-là à Sciences Po Bordeaux, l'affection qu'elle porte au titre, contre vents et marées. Ainsi va l'histoire du « Monde », chaotique et mouvementée, déjà au temps de son illustre fondateur, Hubert Beuve-Méry, dans les années 50... ■

<sup>(1)</sup>La « Société des Lecteurs du Monde », présidée jusqu'à cette année par Marcel

Desvergne, bordelais très connu et respecté dans le monde de la communication pour avoir créé il y a plus de vingt l'université d'été de la communication à Carcans puis à Hourtin, s'est constituée en 1985 pour aider le quotidien à garder son indépendance. Cette structure unique dans le paysage de la presse française (Société anonyme cotée en Bourse) possède 7,71% de l'actionnariat du Groupe Le Monde.

## Vu à la radio

**Le quotidien « Le Monde » a consacré quatre pages aux échéances électorales de mars prochain à Bordeaux dans son édition diffusée le mercredi 9 janvier et datée du jeudi 10 janvier 2008. Cette couverture s'inscrit dans un partenariat signé avec « France Inter » qui, sur le même sujet, a diffusé son émission « Le téléphone sonne » produite et animée par Alain Bedouet en direct de Sciences Po Bordeaux, entre 19h10 et 20h. Ambiance...**

Sciences Po Bordeaux, mercredi 9 janvier 2008, 18h30. L'amphi Montesquieu a été décoré aux couleurs du « Monde » et de « France Inter ». Alain Bedouet, journaliste animateur producteur de l'émission « Le téléphone sonne » de « France Inter », s'installe à la tribune transformée en studio radio. L'homme, discret, peaufine dans son coin les derniers réglages. Ses invités conversent à ses côtés sereinement. La salle, copieusement garnie, bruisse d'impatience. À Paris, Alain Passerelle, autre grande voix d'« Inter » boucle l'édition de 19h du journal exceptionnellement plus tôt qu'à l'accoutumée. Il est 19h10. Instinctivement, le public se tait. Le célèbre générique de l'émission composée de sonneries téléphoniques anciennes et récentes retentit. Alain Bedouet sort la tête de son manteau bleu nuit et se penche sur son micro, le casque sur les oreilles. 3, 2, 1... « Antenne ! » : c'est parti pour cinquante minutes de direct. Véritable chef d'orchestre, avec sa voix caractéristique, il présente ses invités, les lance et les relance, donne la parole à des spectateurs présents dans l'amphi, pose les questions des internautes, s'autorise une plaisanterie avec un auditeur, rebondit sur les propos des suivants, introduit deux « sons » - un « Juppé » et un « Rousset » - et communique avec son équipe technique par le langage des signes. Le tout en hochant la tête avec empathie, accompagnant les propos des trois invités de l'émission d'une féconde attention. En 3.000 secondes, à un rythme mené tambour battant et dans un style très interactif, les enjeux des prochaines élections municipales à Bordeaux sont abordés avec concision et précision. Le duel entre Alain Juppé et Alain Rousset cristallise tous les débats, et sa portée nationale n'échappe à personne. Cela tombe bien car, au même moment 1,7 million de personnes<sup>(1)</sup> dans toute la France écoutent l'émission. Le téléphone lui, continue de sonner... Joli coup de pub pour Sciences Po Bordeaux. ■

<sup>(1)</sup>Chiffre « Médiamétrie », relevé par « quart d'heure ». On estime à plus de 3 millions le public fréquentant cette émission, chaque soir (audition complète ou partielle). Sur cette tranche du 19-20, France Inter réalise autant que le score cumulé des deux autres grandes « généralistes » de la radio : RTL et Europe 1.



## Des aires politiques

Si l'on excepte « la programmation » de la cinéaste Pascale Ferran dans le cadre du 18<sup>e</sup> Festival du film d'histoire de Pessac, tous les autres rendez-vous du jeudi entre le grand quotidien « Sud Ouest » et Sciences Po Bordeaux à la fin de l'année 2007 ont tourné autour « du » et de « la » politique. Retour sur ces Rencontres avec un grand R...

### R comme Rassemblement

Rarement des « Rencontres Sciences Po / Sud Ouest » auront autant collé à l'actualité. 48 heures après le discours de Tanger de Nicolas Sarkozy<sup>(1)</sup>, l'Institut accueillait cinq invités autour d'un débat sur « le projet d'Union méditerranéenne ». Miguel Angel Moratinos (ministre espagnol des Affaires étrangères et de la coopération) ; André Azoulay (conseiller du roi du Maroc) ; Mohamed Ghoulmi (ambassadeur conseiller auprès du ministre des Affaires étrangères d'Algérie) ; Alain Juppé (maire de Bordeaux) et Garip Turunç (universitaire) ont jeté furtivement les bases encore instables d'une union à construire, sur le plan économique, politique et culturel. On retiendra des appréciations très divergentes



de « l'échec » ou de « la semi-réussite » du processus de Barcelone de 1995<sup>(2)</sup>, ainsi que des petites phrases exotiques. « Il ne faut pas faire un projet Club Med » à dit l'un, « il faut secouer le cocotier » lui a répondu son voisin. Derrière cette ambiance bon enfant, des rappels à l'ordre ont été effectués. « Il existe autour de ce projet des antagonismes larvés, de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc vis-à-vis de l'Europe et de la

France » a ainsi reconnu Mohamed Ghoulmi. En conclusion, si tout le monde s'accorde à reconnaître l'intérêt du projet, la question de son contenu est loin d'être réglée. Un projet, oui. Mais lequel ?



### R comme Réminiscence

De Jacques Delors, les enfants de la télé se souviennent de son intervention du dimanche 11 décembre 1994 dans l'émission « 7 sur 7 » d'Anne Sainclair. Devant la France des sondages qui le crédite d'une confortable avance, l'homme de gauche annonce qu'il ne sera pas candidat aux élections présidentielles de 1995. « Les déceptions de demain seraient pires que les regrets d'aujourd'hui » expliqua-t-il alors. À la tribune des « Rencontres » en novembre dernier, l'homme est revenu rapidement sur les raisons de son choix. Mais il a surtout commenté son engagement en faveur du catholicisme social (qui prône une société humaniste fondée sur des principes, hérités de la doctrine sociale de l'Église de Rome) et de l'Europe, si chère à son cœur. Celui qui a été président de la Commission européenne pendant 10 ans, de 1985 à 1995, a détaillé de manière pragmatique à des étudiants attentifs les rouages



Patrick Berthomeau et Miguel A. Moratinos

de « sa politique ». Un cours de diplomatie illustrée, où Jacques a dit comment il déplaçait ses pions pour faire passer ses idées. Quitte parfois à avancer masqué. Son soutien du bout des lèvres à Ségolène Royal aux élections présidentielles de 2007 en dit long sur la prudence de cet « honnête homme » dont on notera que contrairement à d'autres éminences socialistes des années Mitterrand, il n'est candidat à quelque mission et commission que ce soit... Encore un trait distinctif ?

### R comme Révolutionnaire

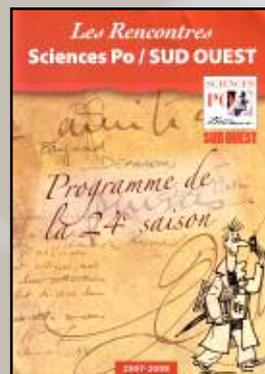
Toni Negri, 75 ans, est italien et philosophe, spécialiste de Descartes, de Kant, de Spinoza, de Leopardi, de Marx et de Dilthey. Mais c'est surtout un homme qui a été emprisonné quatre ans et demi en préventive dans des quartiers de haute sécurité en 1979 pour ses idées « révolutionnaires », et ses liens présumés avec les Brigades Rouges. Acquitté et blanchi, il a néanmoins été condamné à 17 ans de prison en 1983 pour « association subversive »,

« complot contre l'État » et « insurrection armée ». En prison, il est élu député du parti radical italien et bénéficie alors d'une immunité de courte durée, qui sera levée. Son salut passe alors par la France, où il demande l'asile politique. Cet épisode des années de plomb est encore si sensible chez l'intéressé que ce dernier, même s'il a été innocenté depuis, refuse d'en parler ouvertement. Il faudra peut-être attendre la publication de ses éventuelles mémoires pour connaître un jour sa vérité. En attendant, le public a fait preuve d'empathie pour cet intellectuel engagé, auteur du livre « Empire » avec Michael Hardt, dont le combat est avant tout idéologique. Ce dernier a expliqué à Bordeaux les raisons de son aversion pour le capitalisme et ses dérives en toute liberté. Des mots qui, pour lui, doivent avoir un sens particulier. ■

<sup>(1)</sup>Discours de Nicolas Sarkozy à Tanger, le 23 octobre 2007.

<sup>(2)</sup>Créé lors de la Conférence de Barcelone des 27-28 novembre 1995, le partenariat euroméditerranéen, dit « processus de Barcelone », regroupe les 27 États membres de l'Union européenne et 10 États du Sud et de l'Est de la Méditerranée : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Israël, Autorité palestinienne, Jordanie, Liban, Syrie et Turquie.

### Rencontres 2008 : demandez le programme !



Le casting des Rencontres Sciences Po / Sud Ouest programmées au 1<sup>er</sup> semestre 2008 a fière allure. L'Institut accueille en effet Hubert Vedrine (ancien ministre des Affaires étrangères de Lionel Jospin), Bernard Thibault (secrétaire général de la CGT) puis, après une rencontre décentralisée à la Corderie royale à Rochefort sur le thème « Paris Washington, je t'aime moi non plus », Boris Cyrulnik (éthologue et neuropsychiatre), Pierre Mazeaud (ancien président du Conseil constitutionnel) et enfin Nicolas de Tavernost (PDG de M6). Le programme complet est disponible sur le site de l'Institut : [www.sciencespobordeaux.fr](http://www.sciencespobordeaux.fr) ■

## Service Admissions les mousquetaires de l'Institut

*Le Service des Admissions et de la Vie étudiante constitue la garde rapprochée de l'accès à Sciences Po Bordeaux. Présentation d'un travail à fleurets mouchetés.*

Sous la houlette d'Hélène Dussourd, Chef de service, François Manzimba (admissions) et Ibrahim N'Diaye (admissions et chargé de mission pour l'opération « Sciences Po Bordeaux, je le peux parce que je le veux ! ») et Oriane Elhorry (« Apogée » et bourses), ferrailent au quotidien pour l'Institut.

### Le concours DROM

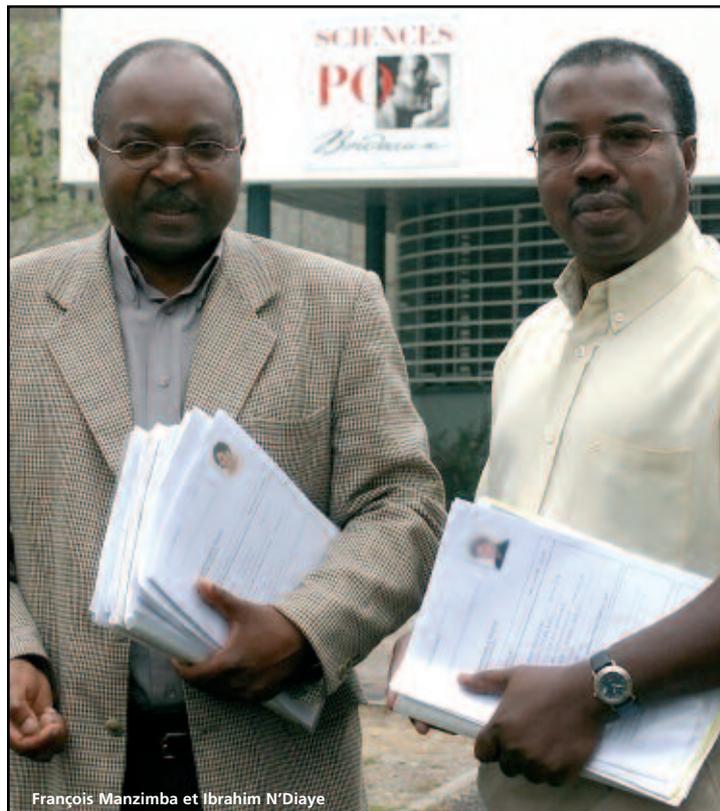
Une délégation de Sciences Po Bordeaux, constituée d'Anne Gaudin et de Pascal Jan, a effectué au 1<sup>er</sup> trimestre 2007 une action de sensibilisation de l'accès à Sciences Po pour les lycéens et étudiants de Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion. Cette démarche a été concrétisée par la signature d'une convention avec l'Académie d'Antilles-Guyane et l'organisation d'un concours rigoureusement identique et concomitant à celui de Bordeaux (en prenant en compte les contraintes de décalage horaire, nécessitant une organisation spécifique pour éviter toute fuite d'informations). Sur 41 participants des îles à Bac 0, 6 ont été admis. Une convention de même nature est en négociation à l'heure actuelle avec les territoires français d'outre-mer. ■

Les « Admissions » (dans la langue vernaculaire de l'Institut) assurent tout d'abord une mission d'information auprès du public sur les conditions d'accès à Sciences Po Bordeaux, par téléphone, par internet et par des rencontres sur des salons spécialisés. Vous croiserez ainsi les représentants de Sciences Po Bordeaux en 2008 aux salons de l'Étudiant et à Aquitech à Bordeaux, ainsi qu'à des salons spécialisés de même nature à La Rochelle et à Limoges. Mais cette équipe participe également aux journées d'orientations Infosup organisées dans les départements de Dordogne, de Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne et des

Pyrénees-Atlantiques, sans oublier des déplacements lointains auprès d'établissements scolaires. Le service Admissions s'en va ainsi chaque année dans des lycées à Nice, Montpellier, Toulouse, Dijon, Nancy, Melun ou Beauvais. Enfin, pour tordre le cou à l'idée que Sciences Po serait réservé à une « élite », l'Institut reconduit chaque année depuis 2005 avec succès une action destinée à élargir la base sociale du recrutement à Bac 0 (lire encadré), grâce au soutien du Conseil Régional d'Aquitaine et à celui du SGAR de la Préfecture de Région. Ce travail de terrain porte ses fruits, puisque le nombre d'inscrits au concours d'entrée ne cesse de progresser, avec en corollaire une sélection de plus en plus drastique aux concours d'entrée de Sciences Po Bordeaux, qui a toujours été très sélectif (lire encadré).

### L'organisation des différents concours

Le pluriel s'impose, puisqu'il existe trois concours d'entrée, à Bac 0, Bac +1 et Bac +3. Les épreuves se déroulent à Bordeaux et, pour la première fois en 2007, aux Antilles, en Guyane et à la Réunion à travers une session décentralisée pour les étudiants des DROM (Départements et régions d'outre-mer) (lire encadré). À partir des inscriptions effectuées par internet, nos « mousquetaires » organisent aux dates choisies l'accueil des candidats, leur répara-



François Manzimba et Ibrahim N'Diaye

tion par salle, la remise des sujets, la surveillance des épreuves, la prise en charge des copies et leurs transferts auprès des correcteurs, l'enregistrement des notes, la publication des listes complètes et le bilan complet des résultats. Un rituel qui exige une organisation rigoureuse (quand on réalise qu'au soir de la journée des épreuves d'entrée réservées aux bacheliers de l'année ce sont plus de 8 000 copies qui doivent être gérées par le service...) et un contrôle drastique. Mais le Service des Admissions sait aussi faire preuve d'empathie vis-à-vis des étudiants admis, puisqu'il s'occupe également de leur intégration administrative. Un service solidaire qui pourrait écrire sur le fronton de son bureau d'accueil la maxime d'Alexandre Dumas : « Un pour tous et tous pour un ». ■

### « Sciences Po Bordeaux : je le peux parce que je le veux ».

Ce dispositif, soutenu par le Conseil Régional d'Aquitaine et le SGAR d'Aquitaine (Préfecture de Région), consiste à accompagner des lycées de notre Région qui, par leur situation sociale ou géographique, ne présenteraient pas de candidats et auprès desquels une sensibilisation s'avérerait nécessaire. Cette démarche, initiée depuis la rentrée 2005, permet à des candidats scolarisés dans 14 lycées de toute l'Aquitaine, qui n'osaient pas se présenter (par méconnaissance, par manque de confiance) de tenter le concours et de le réussir, dans des proportions équivalentes, voire supérieures, à celles des lycées dits « d'excellence ». C'est ainsi que neuf de ces élèves ont intégré l'Institut en 2006 et sept en 2007. ■

### Dates à retenir :

**Du 1<sup>er</sup> février 2008 à 9h au 15 mars 2008 à 18h :**

Inscriptions aux épreuves d'entrée en première et troisième années sur internet : [www.sciencespobordeaux.fr](http://www.sciencespobordeaux.fr) rubrique « Admissions ».

**Épreuves d'entrée à Bac 0 et Bac +1 (en première année) :** Sam. 5 juillet 2008 (de 7h30 à 19h).

**Épreuves d'entrée à Bac +3 et/ou khâgnes (en troisième année) :**

Date à confirmer : un jour et demi début juin 2008. ■

### Une entrée très sélective

Le concours d'entrée à Sciences Po n'est pas « élitiste », mais « sélectif », comme les lecteurs du spécial « Grandes Écoles » du magazine *Challenges*\* ont pu le constater, dans une analyse comparative du concours d'entrée à Bac 0 des neuf Instituts d'Études Politiques français. Bordeaux, avec un taux d'admission de 6 % (Nombre de candidats/nombre d'admis), apparaît nettement le plus sélectif que tous les autres Sciences Po de France, y compris Paris. ■

\*n° 104 du 13 décembre 2007

## Bernard Boucault, directeur de « L'École » en pèlerinage

*Il était sorti de Sciences Po en 1968 avec son diplôme en poche. Il est revenu pour la première fois à l'Institut fin 2007 avec la casquette de directeur de l'École Nationale d'Administration. Bernard Boucault a vécu, dans les murs de Sciences Po Bordeaux, le 14 décembre dernier une ellipse de 39 ans. Témoignage.*

« J'ai fait partie de la promotion qui a essuyé les plâtres du déménagement de la rue du Maréchal Joffre au campus universitaire » commente avec humour Bernard Boucault, 59 ans. Le nouveau directeur de l'ÉNA se remémore le transfert « de locaux vieillots mais chaleureux en centre-ville de Bordeaux »<sup>(1)</sup> à « des bâtiments modernes, clairs et fonctionnels en périphérie de la ville ». 40 ans plus tard, les changements lui sautent aux yeux. « Le bâtiment central existe toujours, mais je découvre de nouvelles extensions qui reconfigurent totalement l'espace. J'observe aussi que la forêt de pins environnante a laissé la place à un site desservi par le tramway, entouré de nouvelles et nombreuses infrastructures. J'ai quitté le campus avec trois villages, il en existe sept aujourd'hui. Tout ceci est signe de vitalité ».

### Son Mai 68... musical

L'ancien étudiant a connu Mai 68 lors de sa troisième et dernière année d'études. « Je me souviens d'une manifestation où nous avons perturbé le mai musical de Bordeaux. Noureev et Margot Fonteyn avaient quitté la représentation pour venir discuter librement avec nous. L'ambiance était bon enfant ». Une anecdote dans un parcours studieux, qui vaut à l'ancien élève, natif de Blois et issu d'un milieu modeste, d'être reconnaissant à l'égard de l'Institut. « J'ai reçu une très bonne formation et j'y ai rencontré d'excellents professeurs. Plusieurs d'entre eux sont allés enseigner ensuite dans les plus grandes universités parisiennes, renforçant la tradition d'excellence bordelaise en matière de préparation aux carrières administratives ».

### Bernard, Martine, Pascal, Alain et les autres

Sciences Po Bordeaux terminé, Bernard Boucault a éprouvé le besoin de faire autre chose et de gagner sa vie (il sera assistant dans un IUT) avant de reprendre le fil de ses études, via un doctorat en Droit puis une préparation de l'ÉNA qui s'avèrera concluante en 1971. Deux ans plus tard, le jeune « ancien élève de l'ÉNA » posera sur la photo de classe de la promotion Léon Blum, aux côtés de pensionnaires prénommés Martine (Aubry), Pascal (Lamy) ou Alain (Minc). Une École où il retournera effectuer sa "mobilité"<sup>(2)</sup> comme directeur des stages, avant une longue et belle carrière de grand commis de l'État, notamment dans les cabinets de plusieurs ministres de la République, comme Jacques Delors, Pierre Joxe, ou Daniel Vaillant, les deux derniers étant ministres de l'Intérieur. « La dernière expérience, celle de directeur du cabinet de Daniel Vaillant a été particulièrement dense avec des responsabilités passionnantes. J'étais l'interface entre le ministre et son administration au



Bernard Boucault

cœur de la machine gouvernementale ». Une vie ponctuée d'innombrables déplacements et de multiples mutations professionnelles, sans oublier une randonnée préfectorale (dans le Var, en Ille-et-Vilaine, dans les Alpes-Maritimes, en Haute-Corse, dans le Maine-et-Loire, en Seine-Saint-Denis, en Haute-Garonne, en Loire-Atlantique). Un périple qui lui a permis de sonder les provinces de France et d'apprécier leur formidable évolution. « Il est loin le temps à Sciences Po où l'on étudiait "Paris et le désert français" de Jean-François Gravier » s'amuse celui qui, en août dernier, a été nommé à la tête de l'ÉNA par Nicolas Sarkozy. Une décision considérée comme un signe d'ouverture, y compris au sein de la haute fonction publique, que Bernard Boucault ne commente pas, rappelant simplement « qu'un Préfet n'est candidat à rien, sinon à servir la France ». Son attachement viscéral à la fonction publique est patent, et passe par des valeurs qui devraient colorer « la politique » du nouveau mentor de l'École Nationale d'Ad-

ministration. La diversité du recrutement, l'adaptation des concours d'entrée à l'école et son européanisation encore plus forte sont à l'ordre du jour, sans oublier le rayonnement international de cette institution en mutation. Un sujet sur lequel l'ancien étudiant de Sciences Po Bordeaux est intarissable. Preuve en est la conférence qu'il a donnée à l'Institut sur « La place de l'ÉNA en France et dans le monde » le jour de sa venue dans son école d'origine et qui lui a permis de renouer avec son passé. ■

<sup>(1)</sup>Situés en face de l'actuelle École Nationale de la Magistrature.

<sup>(2)</sup>Selon le Décret n°97-274 du 21 mars 1997, les membres des corps recrutés par la voie de l'École Nationale d'Administration et les administrateurs des postes et télécommunications sont appelés à accomplir une période de mobilité, au cours de laquelle ils exercent des activités différentes de celles normalement dévolues aux membres du corps auquel ils appartiennent ou relevant de l'administration à laquelle ils ont été initialement affectés.



**Directeur de la publication :**  
Vincent HOFFMANN-MARTINOT

**Comité de lecture :**

Vincent HOFFMANN-MARTINOT, Didier CHABAULT,  
Emmanuel NADAL, Jean PETAUX

**Coordination :** Jean PETAUX

**Rédaction en chef :**

Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé »

**Edition :** Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »

**Maquette :** Thierry PIERS, « Microclimat »

**Mise en page :** Jean-Thierry DINH

**Photos :** Laurent WANGERMEZ

**Impression :** Imprimerie Laplante, Mérignac  
N°ISSN : 1635-3102



**SCIENCES PO BORDEAUX**

**11, Allée Ausone - Domaine universitaire  
33607 PESSAC - CEDEX**

**Tél. : 05 56 84 42 52 - Fax : 05 56 37 45 37**

**www.sciencespobordeaux.fr**

**j.petaux@sciencespobordeaux.fr**

« Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université ».

Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945,  
portant création des Instituts d'Etudes Politiques.